

Extrait du site UGTG.org

url :Ã http://ugtg.org/spip.php?article1156

Agents de sÃ©curitÃ© : SÃ©kiritÃ© an boulvÃ©s, yo bizwen machÃ© si nou !

- Dossier spÃ©cial LKP - Secteurs mobilisÃ©s -

Date de parution : 23 novembre 2009

Date de mise en ligne : dimanche 8 novembre 2009

Mis Ã jour le : dimanche 8 novembre 2009

UGTG.org

Kamarad, TravayÃ© SÃ©kiritÃ©,

Depuis le 09 fÃ©vrier 2009, avec la parution au journal officiel du DÃ©cret NÂ°2009.137 relatif Ã la carte professionnelle des salariÃ©s participant aux activitÃ©s de sÃ©curitÃ© privÃ©e, notre travail est menacÃ©.

En effet, ce dÃ©cret nous oblige Ã faire notre demande de carte dÃ©matÃ©rialisÃ©e et cela avant le 31 mars 2009, date qui a Ã©tÃ© repoussÃ©e au 31 dÃ©cembre 2009 car sans cette carte, nous ne pourrons plus exercer notre activitÃ© au 1er janvier 2010.

KA SA VLÃO DI, O NOU KAY ?

AujourdâEuros"hui, nous sommes Ã un tournant de lâEuros"exercice de notre mÃ©tier car la volontÃ© des gouvernements successifs dâEuros"assainir le secteur, depuis la crÃ©ation de la loi fondatrice le 12 juillet 1983, depuis complÃ©tÃ©e par plusieurs autres lois et dÃ©cret et plus que jamais Ã lâEuros"ordre du jour.

Avec ce dÃ©cret NÂ°2009.137, nous sommes sans certitude pour notre lendemain, Ã savoir si oui ou non nous pourrions poursuivre notre activitÃ©, soit Ã cause de moralitÃ©, soit pour notre aptitude professionnelle qui sont les deux conditions primordiales pour exercer notre mÃ©tier.

KA KI MORALITÃ ?

Par le passÃ©, nous avons vu sur les dossiers PATUROT-GEDEON-ROSETTE oÃ¹ le licenciement de nos camarades salariÃ©s a Ã©tÃ© demandÃ© par la prÃ©fecture pour le simple motif que selon celle-ci ces 3 salariÃ©s ne remplissaient pas les conditions de moralitÃ© pour exercer leur activitÃ©. AprÃ©s plus de 6 mois de mobilisation, nous avons obtenu leur rÃ©habilitation, puisque la prÃ©fecture avait mal interprÃ©tÃ© leur propre loi.

Dans lâEuros"ancien dispositif, lâEuros"employeur sollicitait auprÃ©s du prÃ©fet les observations prÃ©alables Ã lâEuros"embauche et celui-ci vÃ©rifiait la moralitÃ© du salariÃ© concernÃ© avant de donner lâEuros"autorisation dâEuros"exercer.

AujourdâEuros"hui, le nouveau dÃ©cret nous oblige Ã faire notre demande de carte professionnelle dÃ©matÃ©rialisÃ©e et de ce fait mÃªme donner mandat au prÃ©fet pour quâEuros"il vÃ©rifie notre moralitÃ© dans les fichiers de police et de gendarmerie avant de pouvoir nous dÃ©livrer le fameux sÃ©same.

KA KI APTITID PROFÃSYONEL ?

Le dÃ©cret du 06 septembre 2005, relatif Ã lâEuros"aptitude professionnelle des salariÃ©s des entreprises de sociÃ©tÃ©s privÃ©es prÃ©voit que cette aptitude peut Ãªtre justifiÃ©e soit par :

[-] âEuros¸ La production dâEuros"un titre enregistrÃ© au RÃ©pertoire National des Certifications Professionnelles

[] àEuroç Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ;

Il est à noter que nous pouvons justifier de notre aptitude professionnelle en faisant la preuve d'«une expérience professionnelle soit :

[] De manière continue entre le 10 septembre 2004 et le 09 septembre 2005 ;

[] Pendant 1607 heures durant une période de dix huit mois comprise entre le 10 septembre 2004 et le 09 novembre 2007 inclus.

KI RAYALITAY A JOD LA ?

Nous sommes plus de **1600** agents de Sécurité en fonction en Guadeloupe. Seuls **600** dossiers de demande de carte professionnelle d'«matérialisé ont été déposés en Préfecture, ce qui voudrait dire que si les choses restent en l'état au 31 décembre 2009, nous serons plus de **1000** salariés à être licenciés pour cause réelle et sérieuses dans notre secteur. Sur les 600 dossiers déposés en Préfecture, seuls **320** ont été instruits et seulement **20** cartes ont été délivrées.

KANMARAD NOU PAPA RAYAY KONSA AY ATANN YO KOUYAY KOU AN NOU àEuroç!

Aujourd'hui, les services de l'«Etat refusent de nous délivrer la carte professionnelle, à cause selon eux du non respect par les employeurs de la loi du 12 juillet 1983 modifiée qui prévoit, qu'«avant nos embauches, ces messieurs auraient du solliciter auprès du Préfet une autorisation préalable comme le prévoit la réglementation ; faits que nous dénonçons depuis plus de 10 ans.

En fin de compte, les employeurs n'ont pas respecté la loi et la Préfecture refuse de nous octroyer nos cartes professionnelles. **NOU PAKAY PRAN àEuroç! Y àEuroç! FAYE PA YO JOUYAY AVAYE NOU !**

Plus encore aujourd'hui, certains employeurs refusent de nous délivrer les attestations obligatoires qui justifient :

1. De notre aptitude professionnelle ;
2. De notre statut de salarié afin que nous puissions faire notre demande de carte professionnelle d'«matérialisé.

L'«Etat et le patronat, en complicité avec certains clients, ont décidé tout simplement de mettre en péril notre activité en refusant de nous octroyer notre carte professionnelle d'«matérialisé.

Le Secteur de la Sécurité UGTG :

Déclare :

[] àEuroç que l'«Etat et le patronat doivent prendre leurs responsabilités, faire savoir aux salariés de la Sécurité Privée les dispositions du décret N°2009.137 relatif à la carte professionnelle d'«matérialisé.

dénonce :

Agents de s curit  : S kirit  an boulv s, yo bizwen mach  si nou !

[-]  Euro  l  j  b s  que certains employeurs ont fait durant plusieurs ann es dans le secteur de la s curit  priv e en ne respectant pas la r glementation ;

[-]  Euro  le laxisme de l ta fwans  qui malgr  les demandes d Euro "interventions que nous avons faites ont install  en GWADLOUP un chaos totale du fait des employeurs voyou ;

[-]  Euro  la d cision de l Euro " tat de nous faire payer les m faits des patrons malf t  du secteur en refusant de nous d livrer nos cartes professionnelles d mat rialis .

demande :

[-]  Euro  la mise en place d Euro "une v ritable campagne d Euro "information afin que tous les agents soient inform s de leurs obligation de faire leurs demande de carte professionnelle d mat rialis e ;

[-]  Euro  le recul de la date butoir du 31 d cembre 2009 pour la demande de la carte professionnelle d mat rialis e ;

[-]  Euro  la mise en place dans le Secteur de la S curit  d Euro "un v ritable plan de formation afin que tous les salari s puissent garder leur emploi ;

[-]  Euro  la mise en place d Euro "une rencontre avec l Euro "ensemble des acteurs du secteur de la s curit  priv e ;

[-]  Euro  le respect total de l Euro "Accord Salarial Jacques BINO

[-]  Euro  le respect total de l Euro "Accord du 04 Mars sign  avec le LKP

POU NOU P  VANS  SI YO   BARE VAN A S  M SY  LA

LE SECTEUR DE LA SECURITE UGTG INVITE TOUS LES AGENTS DE SECURITE DE LA GUADELOUPE A PARTICIPER A

[-] Une Grande Journ e d Euro "informations :

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2009   9 h

AU PALAIS DE LA MUTUALITE - PAP

[-] La Journ e de mobilisation :

MARDI 24 NOVEMBRE 2009

8 h - devant le Palais de la Mutualit 

S KIRIT  S  ON M TY  !

RESP    DIGNIT  POU AJAN S KIRIT  !

P-  -P, le 29/10/09

S /EKT  S KIRIT  UGTG